Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 18 Ramadan 1443
19 Avril 2022

N° 46

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **960**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **961**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **964**
Homologation de résolutions **965**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **965**
Avis aux créanciers..... **968**
Convocations
Sociétés anonymes **968**
Divers
Avis au public..... **975**
Actes Administratifs
Avis au public **976**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Ibn Khaldoun de Location d'Immeubles «S.I.L.I»

SARL - Au capital de 1.600.000 D

RC : B0165202010

MF : 1142866Q/A/M/000

Siège social : 4, rue Sakiet sidi Youssef Carthage Byrsa 2016 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/5/2017 et enregistré à la recette des finances de Carthage le 02/5/2017 sous le n°17500799 quittance M028548 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D014602010 en date du 8/5/2017, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers de l'exercice 2016.

2- Quitus à la gérante pour la gestion de l'exercice 2016

3- Augmentation du capital de 215.000DT et modification des articles 6 et 7 des statuts, le nouveau capital social atteint 1.815.000DT.

2022T00408SRLB2

SOCIETE DE PROMOTION AGRICOLE MABROUKA

Société civile

Au capital social de 3 000 000 dinars

Siège social : Route Khelidia km6 Naassen 1135 Ben Arous

Identifiant unique : 433021L

Suivant le PV de l'assemblée générale ordinaire du 7/2/2022 enregistré à la recette des finances Fouchana le 25/2/2022 quittance n°M018043 sous le n°22800808.

Les actionnaires décident de désigner la Société Méditerranéenne d'audit services comptables et conseil MEDASCO représentée par son gérant Mr Mahdi Guermazi en sa qualité de c aux c pour une durée de trois exercices 2021-2022-2023.

Dont un exemplaire du PV a été déposé au registre national des entreprises, dossier n°202218746 le 17/3/2022.

2022T00410SRLB2

SOCIETE MABROUKA FRUITS ET LEGUMES

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 1500 000 dinars

Siège social : 67 rue Om Kalthoum 1001 Tunis

Identifiant unique : 1566371 A

Suivant le PV de l'assemblée générale ordinaire du 1/11/2021 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 12/11/2021 quittance n° Q74500 sous le n°21804840.

Les actionnaires décident de désigner la Société Méditerranéenne d'audit services comptables et conseil MEDASCO représentée par son gérant Mr Mahdi Guermazi en sa qualité de c aux c pour une durée de trois exercices 2021-2022-2023.

Dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre national des Entreprises, dossier n°202221118 le 25/3/2022.

2022T00411SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

SOCIETE VEGATECH

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2050.000 Dinars

RC : N°B27146062012

MF : N°1259496B/A/M/000

S.S. : Rue Kais Ibn Moulaouah 4011 Hammam Sousse

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23/02/2021, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 7/4/2021, Quittance n°33080, enregistrement n°21701816, déposé au RNE le 14/4/2021, les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mr Chawki TRIMECHE en tant que gérant de la société VEGATECH de trois Ans à compter de la date de la date de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/02/2021 et finissant le 22/02/2024.

2022R00921SRLB2

Diverses résolutions

Société «Européenne de Lingerie» - S.A.R.L

Siège social : Route de Tunis Km 124- 4040 Sidi Bouali - Tunisie

MF : 995099J

Suivant P.V de l'A.G.Ordinaire en date du 17/5/2017, enregistré à la recette des finances Sidi Bouali le 30/5/2017 sous n°17700629 Quittance M012282, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 6/6/2017 sous n°D271182007, il a été décidé : L'approbation du rapport de gestion, des états financiers de l'exercice 2016, affectation des résultats et donner quitus au gérant pour cette période et fixation d'un salaire du gérant.

2022S00425SRLB2

Société INTER-PRO

«Liquidation de la Société et Nomination d'un Liquidateur»

SARL non résidente

Au capital de 150 000 Dinars

Siège : Route de Gabès km 3.5 Sfax

Identifiant unique : 1640383Z

M.F : 1640383 Z A M 000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 Mai 2021 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax en date du 28 Mai 2021, quittances n°M002705, n° d'enregistrement 21502512 dont une copie originale a été déposée au registre national des entreprises en date du 28 mai 2021 quittance n°2021P84064065, il a été décidé de :

- Cesser l'activité et liquider la société avant son délai suivant les dispositions du code des sociétés commerciales et de nommer Monsieur Hamza Faiçal entant que liquidateur de la société.

Les créanciers sont appelés à produire leurs créances appuyées des justificatifs au siège du liquidateur sis à rue Immeuble les quatre saisons bloc C cinquième étage à Sfax dans un délai de 30 jours après la parution de cette annonce.

2022X00454SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

KHWARIZMI SOFTWARES SUARL

Capital social : 1 220 000 Dinars, l'équivalent de 450 000 USD

Identifiant Unique : 1722731D

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/02/2022, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac sous le n°22502400, quittance MO39577, dont une copie certifiée conforme à l'original a été déposée le 5/4/2022 au registre national des entreprises sous le dossier n°202223935, l'associé unique de la société a décidé ce qui suit :

- La dissolution et la liquidation de la société;

- La nomination de Mr Majdi BESBES en tant que liquidateur de la société pour une durée d'une année après constatation de la cessation définitive de l'activité.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances, justificatifs à l'appui, dans un délai d'un mois à partir de la date de cette publication à l'adresse suivante: Résidence Rania-App.B05-Premier étage, Av. Mongi Slim - 2045 - L'Aouina.

2022400941SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Me Riadh Hadded en date du 10/10/2018 enregistré au n°10/13 journal du notaire n°7 Mme Sabiha Fourati a fait donation à sa fille Dorra Boubaker tout le fonds de commerce situé au n°98 bis avenue Hédi Saaidi Tunis.

Toutes oppositions seront déposées au bureau du Maître Saloua Bechikh sis à l'avenue Habib Bourguiba Korba - Nabeul pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 14/4/2022 et au journal Le Temps du 7/4/2022.

2022T00412FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28 Mars 2022, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 6 Avril 2022, sous le numéro 22200636, quittance n°M027235, Mr Achraf Tizaoui a vendu la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de l'Indépendance Tinja Bizerte exploité à l'industrie pâtissière à la Société «AYCHOUCHA PAINS SPECIAUX ET PATISSERIES» SARL représentée par son gérant Mr Ali Ben Salah Gabteni.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel, entre les mains de l'acheteur au siège social sis à Rue Abdelaziz Thaalbi Cité Ethawra Menzel Bourguiba.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk le 9 Avril 2022.

2022R00924FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 6 en date du 9/02/2022 sous le n°22200880 quittance M019802, la société Wifak Déco a vendu à la société Tahar Bargaoui Rideaux STBR la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 35, avenue Hédi Nouira Ennasr II l'Ariana dédié pour la vente des rideaux et des articles de décoration avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être adressée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT à l'adresse de l'acquéreuse à 12 route de Sousse Ezzahra Ben Arous. Cet avis a été publié sur les colonnes du journal Echourouk le 17/3/2022.

2022R00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Mégrine le 6-4-2022 sous le n°22201576 quittance n°M031504, Mr Wissem Boulifa et Mm Amel Bjawi ont cédé à Mr Salah Khamassi et Mr Mahmoud Kheder un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue Habib Bourguiba n°75 Mégrine Ben Arous, destiné en tous commerces. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains des acquéreurs et au lieu du fonds de commerce vendu sis à : Avenue Habib Bourguiba n°75 Mégrine Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 12-4-2022.

2022R00930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mornag le 13/4/2020 quittance n°M026263, enregistrement 22200700. Mr Mohsen Ben Tijani Ben Ali Sassi a vendu à Mr Lotfi Ben Habib Ben Manoubi Allagui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente produits parisiens sis marché municipal Momag n°36.

Les créanciers doivent présentés les oppositions à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 14/4/2022.

2022R00932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 31 Mars 2022 signature légalisée le 4/4/2022 enregistré à la recette des finances Place de La République

Radés le 4/4/2022 Enregistrement n°22200892 Quittance n°M026062 Monsieur Kais Ben Mohamed Ben Youssef titulaire de la CIN n°07019996 délivrée à Tunis le 02 Mai 2003 a vendu à la Société ADLYNA représentée par sa représentante légale Madame Wafa Ben Sliman titulaire de la CIN n°06461485 délivrée à Tunis le 17 Mars 2020 un fonds de commerce exploité dans le local sis à 25 Avenue Mohamed Ali - Radés.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur Monsieur Kais Ben Mohamed Ben Youssef, titulaire de la CIN n°07019996 délivrée à Tunis le 02 mai 2003 à son adresse sis à Immeuble Bleu Center C02 Avenue Mohamed Ali Radés dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne selon les dispositions de l'article 193 et suivants du code de commerce.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et le Quotidien le 9 Avril 2022.

2022R00934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Midoun le 21/02/2022 quittance n°M013871 sous numéro 22200718, monsieur Mohamed Nejib Lazaar carte d'Identité nationale n°05077345 a vendu à Monsieur Ali Hazoug CIN n°05795956 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et financiers sis à Midoun Aghir Djerba dont l'exploitation de toutes activités commerciales.

Acceptation des objections au plus tard vingt jours à compter de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le samedi 19 mars 2022.

2022R00951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 18/3/2022 quittance n° MO20048 enregistrement n°22201623 Zohra Ben Abdallah veuve Mhamed Jebara vend à Rami Jelassi le fonds de commerce consacré au fast-food exploité au complexe commercial «Monastir Center» sise à Monastir. Les oppositions seront acceptées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans les délais légaux.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 26/3/2022.

2022S00456FCCC2

Etude Maître Basma Nasri El Mnasri

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Meknassy

76.645.294

M.F : 362946 F

Maître Basma Nasseri Al-Manasri, avocate à Meknassi - Sidi Bouzid, a appris la vente du bien commercial représenté dans une bibliothèque pour la vente de matériel scolaire située à Jelma, entre les héritiers de feu Muhammad AlSaghir Al-Qarawi, qui sont : sa femme, Warida Tlila, et ses enfants, qui sont Elmouldi-Youssef - Anas- Torkia - Jannet - Fatma- Arem -Abdul Razzaq Abdullah les fils de Muhammad al-Saghir Qarawi comme vendeurs, et Ahmed Ben Muhammad al-Saghir Qarawi en tant qu'acheteur, au prix total de quarante-quatre mille cent soixante-sept dinars, et le prix a été sécurisé à l'acheteur jusqu'à l'extinction des objections légales estimées à vingt jours à compter de la date de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne, sachant que le présent contrat est défini par sa signature le 21/10/2019 et enregistré au Registre Financier Autorité à Jelma le 24/01/2019. Le numéro d'enregistrement est le 19200183. Le numéro est le 003018M Le bureau de Maître Basma Nasri El-Mnasri a été désigné à l'adresse susmentionnée comme lieu choisi pour examiner ce contrat, sachant que cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk du 13/4/2022.

2022X00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 01/4/2022 et enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 4/4/2022 sous le n°22200930 reçu M027133, Mme Afef Masmoudi domiciliée à route de Tunis klm7, titulaire de la C.I.N n°8774302 a vendu à Mme Latifa Belaaj, titulaire de la CIN n° 01264105, la totalité du fonds de commerce sis à route de Tunis klm6 Kasses Ziedi destiné en tant que «Jardin d'enfants».

Les oppositions doivent être présentées à Mme Latifa Belaaj, au bureau de Mtre Hela Hakmouni sis à rue Habib Thameur immeuble Mohsen n°502 Sfax où une copie de l'acte a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne

Cette annonce a été publiée aux journaux "Al Chourouk et Le Quotidien" le 8/4/2022.

2022X00457FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 30/5/2018 enregistré à la recette des finances de rue al Jazira le 21/02/2022 quittance M011926 enregistrement 22200496 Ahmed Farsi domicilié à 24 Ibn Khouldoun Ariana titulaire de la CIN n°00056105 du 7/8/2007 a vendu au profit d'Alayech Ben Kamel domicilié à 13 rue 4708 ezouhour 4 Tunis titulaire de la CIN n°00713797 du 21/4/2000 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels sans ses éléments corporels situé à 151 rue Charles de Gaulle, Tunis, pour un prix total de deux cent milles dinars (200.000.000).

Toute opposition à propos de ce fonds de commerce sera faite auprès de Maître Tarek Rezgui avocat à la cour de cassation 7 rue Hooker Doolitle Belvédère Tunis au terme maximum de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT notant que cette annonce a été publiée en date du 5/4/2020 dans le journal Alchourouk.

2022400925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/4/2022 enregistré à la recette des finances Kalaât Landalous, le 7/4/2022 quittance M014084 enregistrement

n°22200440, Société MAHJOUB DRY CLEANING identifiée au RNE sous le n°0868186X, a vendu à la société Tunisian C3M Trade identifiée au RNE sous le n°1696477H, la totalité du fonds de commerce constitué par le local commercial portant le n° B01 bis avec toutes ses dépendances et aisances et avec tous les éléments corporels et incorporels, situé au Centre Commercial «Tunis City» sis au croisement de la route GP8 et la route Borj Ettouil - Kalaat Al Andalous - Ariana. Les oppositions seront reçues entre les mains du séquestre monsieur Kamel Azizi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03781999 datée du 26 mai 2018 et demeurant au n°3, rue du Lac Toba - les Berges du Lac - Tunis et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2022400930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat signé le 26/3/2022 rédigé par Maître Zohra Aabdelmoumen et enregistré à la recette des finances de Manzel Bouzalfa, le 28/3/2022 sous le n° d'enregistrement 22200363 quittance n°M010924, Nadhira Karoui ép Khsairi a vendu à Ahmed Amine Ben Youssef le fonds de commerce de la pharmacie sis au 89 Avenue Habib Bourguiba Manzel Bouzalfa Nabeul.

Les oppositions seront faites auprès de l'acquéreur à son adresse sise au 11 rue Taher Memmi mutuelleville Tunis dans le délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est parue dans les journaux La presse et «essahafa» le 8/4/2022.

2022400937FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat signé le 14/3/2022 rédigé par maître Youssef Bayari enregistré à la recette des finances Montplaisir le 22/3/2022 sous le n° d'enregistrement 00067462 quittance n°M031664, Amira Smaoui a vendu à Kaouthar Trabelsi et Mouhammed Hedi Zaibi le fonds de commerce sis au 40 rue Sidi Machrek Montplaisir.

Les oppositions seront faites à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est parue dans les journaux «Essabah» et «le Temps» le 8/4/2022.

2022400938FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing enregistré le 31/3/2022 à la recette des finances de Mégrine quittance n°M029383 enregistrement n°22301484 Raoudha sallewi a loué la totalité du fonds de commerce valable pour tout commerce sis à 91 Rue Habib Bourguiba Mégrine à Mme Khaoula Samaali ép Mohamed Kamessi qui va l'utilisé comme Cafeteria.

Les oppositions seront faites devant l'acheteur à l'adresse indiquée. Location publiée dans "Echourouk et Le Quotidien" du 13/4/2022.

2022T00407FCCC3

Location d'un fonds de commerce

SOCIETE LE CARREFOUR AGRICOLE

SARL, Capital de 220 000 dinars

Siège social : 67 Rue Om Kalthoum 1001 Tunis

MF : 1467778T

En vertu d'un acte SSP de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Mornag le 29/9/2021 quittance M045695 n°21301769 la Société Promag Mabrouka MF 0433021 L a loué à la Société le Carrefour Agricole MF 1467778T, la totalité du fonds de Commerce sis à la Rue Khelidia Km6 Naasan, Fouchana, incluant l'ensemble des éléments corporels et incorporels, et ce pour l'exercice de l'activité de vente des produits agricoles pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 01/8/2021 jusqu'au 31/7/2023.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assahafa et la Presse du 25/3/2022.

2022T00409FCCC3

Résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant acte de résiliation signé entre la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» et la société Al Andalous de commerce en date du 10/3/2022 et 6/4/2022, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 7/4/2022 sous le n°22300410,il a été convenu de résilier le contrat de location du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le local n°006 sis au stand à fleurs au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous et ce en date du 30 Juin 2021.

2022R00925FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 10/3/2022 et 6/4/2022, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 7/4/2022 sous le n°22300410. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Omar Ben Salah JOUINI, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le local n°006 sis au stand à fleurs au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour l'activité de café et restaurant.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/7/2021 au 30/6/2022, renouvelable par tacite reconduction.

2022R00926FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par un acte sous-seing privé signé légalisé le 19/5/2016 et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse sous n°20302107.

Monsieur Yassine Ben Hassan Nourdine en tant que propriétaire du Fonds de Commerce CIN n°08459648, CNSS n°585982/05 loue à Mme Karima Bent Hachmi Ncir CIN sous n°09265756 sous Affiliation CNSS n°550297/16, sous Matricule Fiscal N°1239686/V la totalité du Fonds de commerce corporels et incorporels à l'adresse 57 Rue Ibn Abi Taleb Bouhassina Sousse sous nom «Koucha» superficie 110 Mètres carrés pour une période de dix

années commençant le 15/5/2016 au 14/5/2026 sans renouvellement, cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 12/4/2022.

2022S00457FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association CIRTA pour la culture et la jeunesse.

Objet : culturel

Siège social : immeuble CTAMA 3ème étage avenue Habib Bourguiba le Kef.

Objectifs :

- Participation à la promotion du patrimoine keffois.

- Œuvrer la dynamique culturelle au Kef.

- Nouer des relations avec d'autres associations et organisations dans la Tunisie et à l'étranger avec qui nous avons des relations diplomatiques.

- Participation aux manifestations culturelles et de divertissement par la participation et la création.

- S'occuper des jeunes au Kef et en Tunisie et travailler sur leurs développements.

Membres :

- Présidente : Zeineb Mejri

- Vice-présidente : Shedia Mejri

- Secrétaire générale : Mariem Boughanmi

- Trésorier : Walid Hammami.

2022T00405APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : «Club Triathlon Sousse»

Adresse de l'association : 202 rue Tokyo cité Erriadh 5, 4023 Sousse

Président : Nejmeddine JOUIDA

Membres : Narjes BELTAIFA / Mohamed Amine KHABACHA

Objectifs : Former et encadrer les jeunes sportifs

Spécialités : Triathlon / Cyclisme

Correspondance : daté le 4 avril 2022.

2022R00885APSF1

Dénomination du parti : La Tunisie nous rassemble

Son objet :

Un parti national dont les principes sont issus des valeurs islamiques de la Zitouna qui opère dans le cadre de la constitution et conformément aux dispositions du décret n°87 de 2011 du 24 septembre 2011 relatif aux partis et dans le cadre du système républicain.

Son objectif :

Construire une Tunisie ancrée dans son histoire ancienne et renouvelée par son ouverture sur les cultures du monde, qui garantisse toutes les libertés individuelles, en tenant compte du principe «notre liberté s'arrête au début de la liberté des autres» en raison de ce qu'il exige comme justice, citoyenneté et responsabilité et pour les principes qu'il contienne pour établir une démocratie qui nous aidera à maintenir l'intégrité et la sécurité de la Tunisie, et maintenir des relations de bon voisinage, développer des relations internationales égalitaires et soutenir les droits légitimes des peuples à construire leur nation et à défendre leur intégrité territoriale.

Adresse :

Rue Lac Huron Immeuble Rahma A6 Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Nom et prénom / Position / Fonction

Khayatia Khemaies : Président / Conseiller Export

Amami Souhail : Vice-président / Ingénieur

Ferchichi Samiha : Trésorière / Chef Service

Ben Hamed Hcouna : Représentant à l'étranger / Gérant

Turki Hassen : Représentant à l'étranger / Gérant immobilier.

Numéro et Date du récépissé : RR 3817 9 000 4 TN du 6 avril 2022.

2022R00899APSF1

Constitution d'une association

Nom : Amicale des agents de la cité universitaires Bardo 1

Adresse : Avenue Habib Bougatfa Bardo 1 2000

Objectif :

- Renforcement des Liens d'amitié.

- Honorer les retraités.

- Donner des aides financières à l'occasion.

- Organisation des Activités Culturelles.

- Donner des tickets restaurant.

Les membres :

La présidente : Safia Sayed El Gazel

Samia Jlassi : La trésorière

Le secrétaire général : Noureddine Dabbebi

Membre : Sami Saidani

Membre : Najet Azizi.

2022R00901APSF1

Constitution d'un syndicat

Nom du syndicat : Syndicat Résidence SANDRA

Quartier général : Résidence Sandra El Mourouj 6 Ben Arous

La formation du corps du Syndicat a été approuvée lors de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires de la résidence Sandra daté du 6 mars 2021 et par une décision d'approbation des autorités compétentes daté du 18 février 2022 par la Municipalité d'El Mourouj et les membres de la commission ont été nommés comme suit :

Mohamed Manef Dallel : Président de Syndicat

Rached Haddad : Trésorier

Hafedh Laamiri : Assistant du président

Zied Ammar : Membre de Syndicat

Abderrahman Dkhlili : Membre Syndicat.

Il a été enregistré à la recette des finances à Carthage Tunis le 15/7/2021, quittance n°M74826 enregistrement n°21805919.

2022R00933APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : association tuniso-ivoirienne pour le tourisme et la culture inter communitaire

Objet :

- Association pour un but valorisation de nos patrimoines touristique et culturels méconnus du monde

- Cultive l'Intégration, la fraternité et la communication inter communitaire

Membres :

- Président : ANDRE N'CHO DOFFOU

- Secrétaire générale : AMIRA FATNASSI

- Trésorière : SAUROUR TIZAOUI.

2022R00971APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Jeunes Marketeurs Tunisiens Junior

Adresse : Ecole supérieure de commerce campus Manouba 2010.

Objectifs :

- Accompagner les étudiants à s'intégrer dans la vie professionnelle

- Vider la coopération et l'échange d'expertise à l'échelle scientifique

- Aider et orienter les étudiants pour les inciter à concilier entre leurs études et leurs responsabilités professionnelles

- Viser l'échange avec des organismes pareils à l'échelle nationale et internationale.

Membres :

Ellyes Firas : Président

Manai Saif Eddine : Trésorière

Zouari Khalil : Vice président

Slimani Arwa : Secrétaire générale.

RR374641923TN

2022400923APSF1

Homologation de résolutions

Election du Conseil Du Syndic Des Copropriétaires

Lotissement L'Oasis Bleu

Route régionale N°28 entre Nabeul et Hammamet Merezga

En vertu du PV de l'assemblée générale des copropriétaires du lotissement Oasis bleu située sur la route 28 reliant les deux villes Nabeul et Hammamet Merazga du 29/01/2022 enregistré à la recette des finances à l'avenue Taieb Mehiri à Nabeul en date du 23 février 2022 sous le n°22700692 quittance n° Mo18394.

Le conseil du syndic est élu pour trois ans.

- 2022-2023

- 2023-2024

- 2024-2025

Et dont la répartition est comme suit :

Belgacem Abdelli : Président

Chamari Md Naceur : Trésorier

Nasri Habib : Secrétaire Général

Ben Yedder Ferid : Membre

Saouechi Khemacies : Membre

2022R00935APSF2

Changement de dénomination et du siège social

Association Femmes de Nasrallah

Cité Ennassim Nasrallah

Selon PV en date du 22/3/2022, déposé au Commissariat régionale pour la jeunesse et du sport à Kairouan le 31/3/2022 sous n°650, il a été décidé le changement de la dénomination pour devenir :

Association Alyssa, et le changement du siège de l'association vers : Salle Olympia Sport - Mansoura Kairouan.

2022S00448APSF2

Election du comité d'un syndic

Résidence «LE ROI B»

Avenue Yasser Arafet Sahloul - Sousse

Suivant PV en date du 28/01/2022, déposé à la municipalité de Sousse le 12/4/2022, et enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 7/4/2022 sous n°22700686 Quittance n°M028049 il a été mentionné l'élection du comité qui se compose comme suit :

Président : Mr Foued Jegham

Secrétaire générale : Mme Héla Rezgani

Trésorier : Mr Sabri Yassine Saieb.

2022S00455APSF2

Avis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Syndicat des Propriétaires à la Résidence Shahérazade, tenue le 13 mars 2022, et enregistré à la recette des finances Manzah 6 Ariana le 6 avril, sous le numéro : 22802183 quittance numéro M0522497, il a été renouvelé un bureau de la Résidence Shahérazade sise au 31 Rue de la Faculté Ennasr II Ariana, qui se compose comme suit :

Monsieur Smiri Adel : Président

Monsieur Yacoub Sihem : Membre

Monsieur Kharrat Elyess : Membre

Monsieur Oueslati Sofiane : Membre.

2022400932APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Avis

Le créancier poursuivant : Fatma Naija, demeurant rue Mohamed 5 - Menzel Fersi.

Les débiteurs poursuivis : 1) Hadia Naija, demeurant - Sidi Banour.

2) Ali Naija, demeurant - Menzel Fersi.

3) Les Héritiers Abdelaziz Naija.

- Son Epouse Najia Majdoub

- Ses Enfants Nahed, Zahed et Khawla

Demeurants - Menzel Fersi.

Avocat poursuivant : Maître Béchir Raies, Avenue Bourguiba, Ksar Hellal. Matricule Fiscal 0210316M.

Immeuble Objet de la vente aux enchères : La totalité d'un Terrain destiné pour la construction d'une superficie de 460 m², sis Menzel Fersi délimité au sud par les héritiers Abdelhamid Youssef au nord par Abdelkader Majdoub et les héritiers Mohamed Youssef, à l'est par Abdelkader Majdoub à l'ouest par une ruelle sans issue.

La mise à prix : vingt neuf mille neuf cents dinars.

Date d'adjudication et tribunal devant lequel elle aura lieu : L'adjudication se fait à la barre du tribunal de 1ère instance de Monastir le 25/5/2022 à 9h.

L'immeuble peut être visité tous les jours.

2022S00454VEPA1

Vente immobilière

Après rabais de la mise à prix initiale suivant l'art 425 cpcc

Société Bureau des Avocats

NASR BEN AMEUR et Associés S.A.R.L

M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur

Avocat prés de la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank, représentée par son président directeur général ayant son siége à l'avenue Mohamed V, Tunis, RNE n°0000221 M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Société immobilière et touristique Rosa Beach, société anonyme immatriculée au RC : B172981997 ayant son siège social route de Sousse Zone touristique, cité Skanes, Monastir.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°72555 Monastir dénommé «Rosa Beach» Monastir. Il s'agit d'une unité touristique sise à la zone touristique Monastir, d'une superficie de 26515 m², constituée d'un sous sol, d'un rez-de-jardin, d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comportant tous les services touristiques, hébergements, loisirs, animation, soins, congrès et fêtes.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à trente millions neuf cent dix mille quatre cent vingt deux dinars 30.910.422 dinars et ce après rabais de la mise à prix initiale et suivant l'art 425 cpcc.

Date de vente : La vente aura lieu le 11/5/2022 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

N.B : Cette affaire a été appelée le 30/3/2022 et enrôlée sous le n°3321 et à été reportée pour rabais de la mise à prix et refaire les insertions suivant l'art 425 cpcc.

2022S00458VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude maître Annabi Faouzi

Huissier de Justice

26 Rue Med Ali Bizerte 7000

Tél : 72.424.965 - 97.138.370

Le liquidateur : Maître Mohamed Habib Mokded son adresse Rue d'Espagne Immeuble Ellazem Bizerte liquidation n°353 Société sujet de liquidation : société La Délicieuse société à responsabilité limitée son identifiant unique 0039445 H constituée le 6/02/1989 sise à route Manzel Abderrahman - Jarsouna Bizerte le titre : assemblée générale extraordinaire daté le 8/5/2017- requête du juge de liquidation de 1ère instance de Bizerte le 15 juin 2021. Le Fonds de commerce présenté à la vente : Un local commercial, pâtisserie environ 42 m² de surface situé à route Manzel Abderrahman - Jarsouna Bizerte avec tous ses éléments corporels (indiquer dans le cahier des charges) et incorporels (droit du bail - la clientèle - l'achalandage - le nom commercial) la location : 348d/mois. La mise à prix : 314 850.500 dinars. Les frais : L'acheteur payé 10 % de plus sur le prix d'achat et l'enregistrement du PV et de publication. La visite du fonds de commerce : sera pour les jours 9 et 12 Mai à 11h du matin après l'achat du cahier des charges. Date et lieu de la vente : Le lundi 16 mai 2022 à 10h du matin au bureau de l'huissier de justice Maître Annabi Faouzi 26 Rue Med Ali Bizerte. Condition pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui qui a déposé un chèque certifié du prix de la vente au nom du liquidateur d'un montant de 31490.000 D au bureau de l'huissier de justice et l'achat du cahier des charges sera le 25/4/2022 jusqu'à 29/4/2022 qui sera vendu à 50 D et la remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix et les frais par chèque certifié.

2022400908VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteurs saisis : 1- Amor Ben Said Boujbal CIN n°15016622 demeurant à L'hôtel ANAIS Hammamet Nabeul et Sami Ben Said Boujbal CIN n°09871309 demeurant à L'hôtel ANAIS Hammamet Nabeul -En leurs qualités de caution Solidaire et hypothécaire de Said Boujbal CIN n°01749173

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit d'une villa sise à l'avenue Kheireddine Pacha Zone Touristique Hammamet objet du titre foncier n°526090 Nabeul dénommé « MERIEM» d'une superficie de 309 m² et le titre foncier n°526340 Nabeul dénommé «MERIEM» d'une superficie de 519m² et les parts indivises du titre foncier n°599442 Nabeul dénommé «Mongia» d'une superficie de 642m², composée d'un sous sol de 130m² couverts, où on trouve un Hammam et une kitchenette, le RDC est de 515 m² couverts composé d'un salon, salle à manger, deux chambres, le premier étage est de 300 m² couverts composé d'une salle de bain 3 chambres avec balcons, un séjour, le tout entourer d'un jardin avec piscine, l'ensemble de la villa est en bonne état, équipé du chauffage centrale.

4- La Mise à prix : de la totalité de la villa saisi objet des titres foncier n°526090 Nabeul et n°526340 Nabeul et des parts indivises du titre foncier n°599442 Nabeul est fixée à 1.779.643,746 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : A l'audience, devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 23 mai 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2022400927VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Madame Nadia MAAMECHE, CIN n°05697923 - demeurant à la Rue Tahar Haddad Menzel Bourguiba Bizerte - En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de 183 parts indivises sur 86350 parts indivises du titre foncier n°70850 Bizerte dénommé «Cimetière Européen de Menzel BOURGUIBA» soit un terrain de 183m² situé sur la route de Tinja vers la pêcherie de Bizerte sur lequel est édifié une villa de deux étages de 270m² couverts, dont 125 m² par étage, comprenant un salon, une salle à manger, une salle de bain, une cuisine et le premier étage est composé de 4 chambres à coucher et une salle de bain, les fenêtres sont en aluminium les portes en bois, de haute qualité, le tout équipé en eau courante, électricité et relié à la canalisation de L'ONAS.

4- La Mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 240.675,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des parts indivises objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis à la ville de Bizerte le mardi 17 mai 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour les étrangers il faut présenter l'autorisation du gouverneur.

2022400928VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier poursuivant : Riahi Afifa, demeurant au 90 avenue de Carthage.

Débiteur saisi : Ajmi Yemen demeurant au 6 rue Bachir Saoud Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Belkassem Asma avocat prés la cour de cassation, 90 avenue Carthage Tunis.

Immeuble saisi : appartement n c 3-4 deuxième étage bloc c constitué d'un salon 2 chambres, salle de bain, cuisine et séchoir d'une superficie de 96 m² objet de titre foncier 24177 Ariana.

Mise à prix : deux cent seize milles six cents dinars (216.600.000 d).

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 16 mai 2022 devant la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance d'Ariana à partir de 9 h du matin.

La visite des lieux : chaque jours dans les heures de travail.

2022400955VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tel : 709776 - 71709778

Fax : 71 709 742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex Société Générale de Recouvrement Des Créances (SGRC) dûment représentée par son Directeur Général, SA, ayant son siège social à Tunis rue Alain Savary n°67 Immeuble B 2ème étage Cité Identifiant unique n°0788628 G; élisant domicile au Cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à Hached n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Aiana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

La partie saisie : 1/ Société ABIR HOTELS, S.A, dont le siège est situé à la rue Ibn Hamdis Assikili N9 El Menzeh Tunis 1004 et aussi au 09 Place Ibn Hafs Mutuelle ville Le Belvédère Tunis 1002 et à l'hôtel Abir Zone Touristique Djerba Midoune. (En sa qualité de débitrice principale)

2/ Abderrahmane Ben Hajj Ahmed Ben Kacem Azabi, son domicile élu au Cabinet de leur Avocat Maître Wathek el Maghrebi sis au 06 rue Kaboul Ennasr 1 Ariana.

3/ Nour Alhouda Ben Yakhou ; son domicile élu au Cabinet de leur Avocat Maître Wathek el Maghrebi sis au 06 rue Kaboul Ennasr 1 Ariana.

Titre de poursuite : Jugement commercial n°40013 prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 27/3/2018 notifié par maître Sassi Samia en date du 16/10/2018 et par maître Labiadh Hatem en date du 24/1/2019 ; devenu définitif comme l'atteste le certificat de non Appel n°94647.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du TF n°126017 Tunis dénommé "ASSAIDA" sis à Sidi Bou Saïd Rue "Sidi Elghabrini" N13 d'une superficie de, (89m²) possédé par Nour alhouda ben yakhou ; sur lequel est édifié une villa jumelée équipée de CH central ; d'elect. de gaz et d'eau qui se compose d'un Etage donnant sur un jardin (wc - cuisine - séjour); d'un RDC (3 chambres - SDB- douche - véranda) et d'une résidence secondaire (chambre de service et chambre de consignation).

Les charges : Le titre est grevé des charges suivantes :

- Rateb inzele à hauteur de (0.60D) inscrite le 23/3/1943 au profit de Zaouiet Sidi Elghribi.

- Une hypothèque volontaire à hauteur de (25000.000.D) inscrite le 14/7/1995 au profit de la BH.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit lé 4/02/2022 au profit du

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (667.493,980 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 10/5/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers ayant obtenu l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine,

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis1.

2022400960VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur

En vertu du jugement n°909338 du 29 mars 2022. Mm Aziza Belaidi 24 Rue du Caire Tunis tel 96 018 575, a été désignée liquidateur du patrimoine commun de Mm Nawel Makhlouf et Mr Rchid Taoufik Arfaoui demeurant à Tunis Avenue Hedi Nouira résidence cyrine app N5.ennasr 2.

Les créanciers sont invités à présenter leurs dettes au liquidateur dans les délais.

2022R00927VEPA2

Avis aux créanciers

Société ECOWOOD SA

Capital social : 4 348 000 DT

Siège social : Sahloul 4

Immeuble "PRESTIGE" 7ème étage

Identifiant Unique : 1236693F

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sousse n°68 du 22/3/2022, la société ECOWOOD SA, sise à Sahloul 4 Immeuble "Prestige" 7ème étage, a été déclarée en Faillite et a fixé la daté de cessation de paiement le 26/9/2020.

Le jugement a désigné son excellence Madame Amani ZITOUNI juge commissaire et Monsieur Ridha BELAID Syndic de la Faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du Code de commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créance et le bordereau indicatif au Syndic de la Faillite sis à l'adresse suivante :

Rue 1er janvier, Immeuble JABALLAH, 4060 Kalaa Kebira, Tél : 98 409 208, et ce dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication du présent avis.

2022S00436VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2021

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société anonyme

Capital social : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les berges du lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3 /5 /3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0083570N

Le Conseil d'Administration de la Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 11 mai 2022 à 10 Heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

2- Lecture et Approbation des états financiers, des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 et des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

3- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

5- Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6- Lecture et Approbation du rapport de Gouvernance de la Société pour l'année 2021 ;

7- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration pour les années 2022, 2023 et 2024;

8- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

9- Pouvoirs pour formalités.

2022R00920SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 10 560 000 dinars

Siège social : 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RNE : 433537L

Tunisie Clearing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 29 mars 2022 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 19 mai 2022 à 16h00, au siège social de la société sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Fixation du montant des jetons de présence.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de Tunisie Clearing, sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 les Berges du lac durant le délai légal.

2022R00922SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 10 560 000 dinars

Siège social : 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RNE : 433537L

Tunisie Clearing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 29 Mars 2022 a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 19 mai 2022 à 17h, au siège social de la société sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 les Berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société,

2. Modification de l'article 6 des statuts.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de Tunisie Clearing sis au 5 Rue du Yen, les Jardins du Lac II - 1053 les Berges du Lac durant le délai légal.

2022R00923SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 12.130.800 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène

Identifiant Unique : 0496236W

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 16 mai 2022 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises "I.A.C.E" sis aux Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2021;

3. Lecture du rapport des Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2021 ;

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

9. Renouvellement du mandat des administrateurs et/ou nomination des nouveaux membres du conseil d'administration;

10. Ratification d'un administrateur représentant les petits porteurs;

11. Nomination de deux administrateurs indépendants;

12. Nomination des commissaires aux comptes, et

13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R00929SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Du 10 mai 2022

Société Advanced e-Technologies AeTECH

Société anonyme

Au capital social de 2223334 dinars

Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0773418W

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e- Technologies «AeTECH» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le mardi 10 mai 2022 respectivement à 10H et 11H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Angle avenue principale Rue du Lac Turkana les berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Approbation des conventions réglementées.

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration

- Nomination des administrateurs indépendants.

- Election et nomination d'administrateur représentant les petits porteurs.

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

Assemblée générale extraordinaire :

- Augmentation du capital social en numéraire.

- Restructuration financière.

- Modification corrélative des statuts.

- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Les documents relatifs aux Assemblées sont tenues à la disposition des actionnaires au siège de la société Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage.

2022R00937SANB3

SOCIETE POLYCLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

ERRAHMA MAHDIA

Société anonyme

Au capital de 5.730.000,000 dinars

Siège social : Route Touristique - 5111 Mahdia

Identifiant unique : 0891560KPM000

Les actionnaires de la Société Polyclinique Multidisciplinaire Errahma Mahdia sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sis à la Route Touristique - 5111 Mahdia le dimanche 22 mai 2022 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;

4- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021 ;

5- Quitus au conseil d'administration;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

7- Fixation des jetons de présences allouées aux membres du conseil;

8- Renouvellement de la nomination des membres du conseil d'administration;

9- Renouvellement ou remplacement du mandat du commissaire aux comptes ;

10- Questions diverses ;

11- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2022S00461SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

SONOMAC

Siège social : Sakiet Eddaier-Sfax

SA au capital 553.130 D

Identifiant Unique : 0011565V

Messieurs les actionnaires de la société du nord des matériaux de construction "SONOMAC" sont convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le dimanche 15 Mai 2022 à 10h au siège de la société sis à Sakiet eddaier Sfax à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1- Assemblée générale ordinaire à 10h :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021

- Fixation du jeton de présence.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Questions diverses.

2- Assemblée générale extraordinaire à 12 h :

- Augmentation du capital

- Questions diverses.

2022X00452SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs

«SPLENDID TOURS»

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0938286Q

N° Affiliation CNSS : 239427 - 31

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société de Promotion Touristique, de Voyages et de loisirs «Splendid Tours» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 Mai 2022 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs Z.I Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2021,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Présentation de la nouvelle structure de capital,

- Pouvoirs pour formalités.

2022400926SANB3

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

«ENNAMA INTERNATIONAL» - S.A

Capital social : 896 800 DT

Siège social : Hannous Bir Drassen, Beni Khalled 8021

I.U : 1367006X

Messieurs les actionnaires de la société «MISE EN VALEUR ET DE

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ENNAMA INTERNATIONAL» S.A, sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 7 mai 2022 à 10 heures au cabinet Mr Bessem Boulila comptable commissaire aux comptes rue Ezzayatine avenue Med V Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la situation financière de la société

- Approbation des états financiers pour l'exercice 2021.

- Approbation de la vente des actions et à l'ajout des nouveaux actionnaires.

- Approbation de la nouvelle composition.

2022400929SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SLAMA FRERES

Avenue de l'Environnement Oued Ellil 2021

Identifiant unique : 0005624A

CNSS : 43148/80

Nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société Slama Frères qui aura lieu le mardi 10 mai 2022 à quinze heures au siège social Avenue de l'environnement Route de mateur 2021 Oued Ellil en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de convocation de l'assemblée et du retard dans la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2020 ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2020 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020;

- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclus en 2020 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Nomination des administrateurs;

- Questions diverses.

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2022400931SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société SETINVEST "SICAF"

S.A. au capital de 5.833.130dt

R.N.E. : 0312074D

M.F : 0312074DAM000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS

Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2022 à dix heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture et approbation éventuelle des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Examen des états financiers présentés concernant l'exercice 2021 et approbation éventuelle desdits états.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Questions diverses.

2022400933SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société SETINVEST "SICAF"

S.A. au capital de 5.833.130dt

R.N.E. : 0312074 D

M.F : 0312074 DAM 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS

Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 23 mai 2022 à onze heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts conformément aux dispositions de la loi 47-2019 du 29-5-2019.

2- Modification de la dénomination et de l'objet social de la société;

3- Pouvoirs à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légaux.

4- Questions diverses.

2022400934SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

RNE : 0345519R

M.F : 345519 RA M 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2022 à huit heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture et approbation des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2021 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Désignation d'un commissaire aux comptes.

7- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

8- Questions diverses.

2022400935SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

R.C : B 153321996

M.F : 345519 RA M 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés

d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 23 mai 2022 à neuf Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légaux.

3- Questions diverses.

2022400936SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022

Société ORANGE TUNISIE INTERNET

Société anonyme

Au capital social de 8.193.940 dinars

Siège social : Immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 601549D

MF : N°601549D/A/M/000

CNSS : 142528-35

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie Internet SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 17 mai 2022 à 10H, au siège de la société sis à Immeuble Orange Avenue Cheikh Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2021;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

3- Approbation des conventions réglementées conclues conformément aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

5- Ratification de la cooptation d'un administrateur ;

6- Renouvellement de la composition du conseil d'administration ;

7- Affectation des résultats;

8- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique N°868024/D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 17 mai 2022 à 9H30, au siège de la société sis à l'immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

3- Approbation des conventions conclues conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

5- Affectation des résultats;

6- Fixation des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

7- Approbation des émoluments du Président du Conseil d'Administration;

8- Approbation de la rémunération du Directeur Général ;

9- Mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2022, 2023, 2024 ;

10- Approbation des emprunts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

11- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400940SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire

Société «POLYMEDICAL» S.A «CLINIQUE DE l'ESPOIR»

Siège social : Rue 7301 n°43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce B142132003

Matricule fiscal : 849034Z/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

Messieurs les actionnaires de la société Polymedical S.A «Clinique de l'Espoir», sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le jeudi 12 mai 2022 à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Modification et mise à jour des statuts

2/ Pouvoirs pour formalités.

3/ Questions diverses.

2022400942SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Société «POLYMEDICAL» S.A

«CLINIQUE DE L'ESPOIR»

Siège social : Rue 7301 n°43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce B142132003

Matricule fiscal : 849034Z/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

Messieurs les actionnaires de la société Polymedical S.A «Clinique de l'Espoir», sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle le vendredi 27 mai 2022 à dix heures au siège social en vu de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

3. Approbations des états financiers de l'exercice 2020.

4. Approbations des conventions réglementées

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Renouvellement des mandats des administrateurs

9. Pouvoirs pour formalités.

10. Questions diverses.

Cette annonce est considérée comme convocation officielle aux actionnaires.

Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la clinique de l'espoir : 43 rue 7301 - Menzeh 9 B - Tunis

- Les statuts de la société

- Les états financiers de l'exercice 2020

- Le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée

- Les rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

- L'inventaire physique des biens de la société

- La liste des actionnaires.

Cette annonce annule et remplace l'annonce déposée au Journal officiel de la République Tunisienne en date du 7-4-2022 et l'annonce publiée à la «Presse» et «Essahafa» du 8-4-2022.

2022400943SANB3

Convocation

CONFECTION RAS JEBEL

Société anonyme

Au capital de 22 250 000 DT

Route de Tunis - Ras Jebel

Identifiant Unique : 14030 E

N° CNSS : 67.786-80

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2022 à 10 heures au 4, Rue des Fleurs-Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêté au 31 décembre 2021.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022400944SANB3

Convocation

FINANCES ET INVESTISSEMENTS "SICAF"

Société anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

4, Rue des Fleurs - Ariana

N° CNSS : 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2022 à 11 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2022400945SANB3

INSTITUT TUNIS DAUPHINE

Société anonyme

Au capital de 2 993 100 dinars

Siège social : 20, rue Baudelaire El Omrane Tunis

MF : 1111337 YAM000

Les actionnaires de l'Institut Tunis Dauphine sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social sis au 20 Rue Baudelaire El Omrane Tunis le mardi 31 mai 2022 à 9h30 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au tire de l'exercice clos le 31/7/2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/7/2020,

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice clos le 31/7/2020,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/7/2020,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/7/2020,

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31/7/2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/7/2021,

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice clos le 31/7/2021,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/7/2021,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/7/2021.

- Ratification de la nomination de Monsieur Mouhoub Mouhoud en qualité d'administrateur,

- Nomination de nouveaux administrateurs,

- Renouvellement des mandats des administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2022400951SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de

CIPI ACTIA S.A

Compagnie Internationale de Promotion Industrielle Actia

Productions Electroniques

MF : 002758BAM000

N° Employeur CNSS : 052937-72

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II

2, Rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage la Soukra Ariana

Messieurs les actionnaires de CIPI ACTIA sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 17 mai 2022 à 14H à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement de mandats de deux Administrateurs.

2022400952SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «ACTIA TUNISIE»

Société S.A

I.F : 1076472CAM

N° Employeur CNSS : 269930-76

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II - Ariana

2, Impasse des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

Messieurs les Actionnaires de la société ACTIA TUNISIE sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 17/5/2022 à 15 H à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs,

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

2022400953SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Actia Engineering Services"

Société SA

I.F. : 925641WAM

CNSS : 00340992-37

Siège social : Zl Chotrana II rue Newton 2088 Ariana

Messieurs les actionnaires de A.E.S sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire le 17 mai 2022 à 13h à son siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 et les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement de mandats de deux Administrateurs.

2022400954SANB3

SOCIETE LA GENERALE DE VENTE "GEVE"

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : C/O STB Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1015712M

Les actionnaires de la société La Générale de Vente sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10 H au siège de STB sis à Rue Hédi Nouira - Tunis à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 et présentation des états financiers du dit exercice;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2021;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021 :

4. Approbation des conventions et opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 :

7. Fixation de l'enveloppe des jetons de présence ;

8. Nomination d'un administrateur;

9. Renouvellement du mandat d'administrateurs;

10. Désignation du commissaire aux comptes;

11. Délégation de pouvoirs.

Les documents relatifs à cette réunion seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022400961SANB3

Convocation

AGENCE MARITIME MOHAB.SA

IU : 003717 WAM 000

Sur décision du conseil d'administration, Messieurs, les actionnaires de la société AGENCE MARITIME MOHAB sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 7 mai 2022 à 9 heures au siège social aux berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les états financiers et les états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion, des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Tous les documents de cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social aux Berges du Lac - Tunis.

2022400964SANB3

Information aux actionnaires sur la tenue de l'A.G.O

SOCIETE ACTIVHOTELS

S.A au capital de 28.784.100 DT

Siège social : 34 Avenue Hédi Karray, Cité des sciences, Tunis 1

Identifiant Unique : 0956044A

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société ACTIVHOTELS, que la date de tenue de l'AGO prévue pour le 5 Avril 2022 a été reportée au 10/5/2022 à 10H au siège de la société, pour statuer sur le même ordre du jour.

2022400971SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

M. Hadi Ben Moukhtar Kammoun son numéro de carte 05486054 annonce que sa propriété, représentée dans la parcelle de terrain de superficie de 400 mètres carrés, qui se trouve à 3km route agareb Sfax, est perdu, et il entend extraire une deuxième redevance foncière. Et quiconque a une objection, il doit la prouver à M. Houidi Arafet notaire qui est situé à rue el adoul Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X00451DIVD2

Avis

Mm Awedni Bouthaina annonce que son titre de propriété d'un terrain de 300 m² sis à Markez Kamoun Elhencha, a disparu, elle veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00453DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Mongi Ben Ali Ben Mohamed Azeyez annonce qu'il a perdu son titre de propriété «contrat de donation» dressé par les notaires M. Ezzedine Ben Amira et M. Salah Ben Amira en date du 21/7/2011, enregistré à la recette des finances de Sfax le 25/7/2011 reçu n° M034116.

La donataire Mme Naziha Chkir a fait donation à son mari de la moitié indivise de la parcelle numéro 6, d'une superficie de 590 mètres carrés, située à Mahres limitée au sud par Chkir Fathia, à l'est par Chkir Abdelkrim, à l'ouest par Chkir Hamza et au nord par une rue, cette propriété lui provient de l'acte de partage daté du 30/10/2010 dressé par les notaires M. Ezzedine ben Amira et M. salah ben Amira enregistré le 21/10/2010 reçu n°M053740.

Il veut en extraire une copie à son profit qui remplace l'original perdu.

Tout opposant doit déposer son opposition auprès du cabinet de Maître Abdessatar Yaiche, Avocat à la cour de cassation, sis à l'immeuble el Manar Bloc «c» 1er étage 3000 Sfax dans un délai n'excédant pas 70 jours à compter de la date de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Et toute opposition hors ce délai sera rejetée.

Cette publication est parue au quotidien «Elchourouk» n° IP422/488 en date du 11/4/2022 page 14.

2022X00455DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 96-1493 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;
- Vu le décret n° 96-2041 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa porte à la connaissance du public qu'en date du **02 Mars 2022** le rapport de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, a été déposé au siège du gouvernorat de **Gafsa**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Gafsa**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Rue Kilani Metoui	Gafsa Sud	95	**Nord :** Domaine Privée **Sud :** Rue Kilani Metoui **Est :** Domaine Privée **Ouest :** Rue	98176
Ouled Boussad	ElGtar	256	**Nord :** Ahmed Guennich **Sud :** Hmida Hammadi **Est :** Ahmed Guennich **Ouest :** S.O.N.E.D Reservoir d'eau et Rue	89859

2022R00918MINA4

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Kasserine

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 98-1699 du 31 Août 1998 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;
- Vu le décret n° 99-94 du 11 Janvier 1999 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Kasserine**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Kasserine porte à la connaissance du public qu'en date du **14 Mars 2022**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Kasserine**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Kasserine**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	D.P.E
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1400000	**Nord :** Oued Mghotta **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Piste Agricole **Ouest :** Lot N° 567	D.P.E 566
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1000000	**Nord :** Oued Mghotta **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 566 **Ouest :** Lot N° 568	D.P.E 567
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1000000	**Nord :** Oued Mghotta **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 567 **Ouest :** Lot N° 569	D.P.E 568

Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1200000	**Nord :** Oued Mghotta **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 568 **Ouest :** Lot N° 570	D.P.E 569
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1200000	**Nord :** Oued Mghotta **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 569 **Ouest :** Lot N° 571	D.P.E 570
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	1000000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 570 **Ouest :** Lot N° 572	D.P.E 571
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	900000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 571 **Ouest :** Lot N° 573	D.P.E 572
Hassi El Ferid	Hassi El Ferid	700000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 572 **Ouest :** Lot N° 574	D.P.E 573
El Kamour	Hassi El Ferid	600000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 573 **Ouest :** Lot N° 575	D.P.E 574
El Kamour	Hassi El Ferid	800000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 574 **Ouest :** Lot N° 576	D.P.E 575
El Kamour	Hassi El Ferid	900000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 575 **Ouest :** Lot N° 577	D.P.E 576
El Kamour	Hassi El Ferid	800000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 576 **Ouest :** Lot N° 578	D.P.E 577
El Kamour	Hassi El Ferid	800000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 577 **Ouest :** Lot N° 579	D.P.E 578
El Kamour	Hassi El Ferid	900000	**Nord :** Terre Privée **Sud :** Les limites du Gouvernorat de Gafsa **Est :** Lot N° 578 **Ouest :** Lot N° 580	D.P.E 579

2022R00919MINA4